Ecole élémentaire Jean Jaurès
17 rue Richelieu
69100 Villeurbanne
04.72.65.72.55
ce.0693291c@ac-lyon.fr

Informations Ecole – lundi 23 mars 2020

Accueil exceptionnel des enfants des personnels de santé et des services sociaux

Comme cela nous l'a été communiqué ce jour, le dispositif d'accueil exceptionnel des enfants des personnels de santé est étendu aux personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance :

- Aide sociale à l'enfance (ASE)
- Protection maternelle infantile (PMI)
- Pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS)
- Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et prévention spécialisée

Les professionnels relevant de ces structures éligibles au dispositif sont les suivants : assistants de service social, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues.

Les enfants de ces professionnels, dépourvus de solution de garde, peuvent être accueillis dès à présent et jusqu'à nouvel ordre, selon les modalités suivantes :

EN SEMAINE : accueil à l'école **maternelle Pasteur** (25 rue du Docteur Frappaz, Villeurbanne)
• lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 20 à 15 h 50 et le mercredi de 8 h 20 à 11 h 50
• mercredi après-midi, les enfants auront la possibilité de s'inscrire à l'USEP (dès mercredi 25 mars).

La classe sera assurée par un enseignant, et le périscolaire par un animateur. Un repas froid est offert par la mairie, sauf le mercredi.

EN WEEK END : accueil à l'école **maternelle Anatole France** (128 rue Anatole France, Villeurbanne) les samedis et dimanches de 8h30 à 17h.

L'animation sera assurée par un enseignant. Le repas froid est à fournir par la famille.

Toutes les mesures d'hygiène sont prises pour garantir au mieux la sécurité de tous.
Si vous souhaitez bénéficier de cet accueil, merci de me transmettre au plus tôt, par mail, nom/prénom des enfants, jours de présence, et s'il reste ou non à l'ALAE et/ou à l'USEP.

Continuité pédagogique

• Toutes les familles sont en contact avec les enseignants pour assurer la continuité pédagogique des élèves. Si vous rencontrez des difficultés techniques (connexion, envoi des devoirs, …), merci de prendre contact avec l'enseignant ou l'école.
• Programmes pédagogiques sur la chaîne de télévision FRANCE 4 avec une diffusion quotidienne.
9h-10h La Maison Lumni : pour les CP et CE1, 30 min de lecture / 30 min de maths
13h-14h Okoo : pour les 8-12 ans, histoire et sciences

15h45-16h30 La Maison Lumni : pour les 8-12 ans

Attention, ces émissions ne remplacent pas l'enseignement à distance dispensé par les enseignants.

Inscription/dérogation 6ème : Elles auront lieu à distance, par internet. Je prendrai contact avec les familles des élèves de CM2 par mail à la fin de la semaine.

Inscription/dérogation CP : Elles auront lieu à distance, par mail. Je prendrai contact avec les familles des élèves de GS de la maternelle Jean Jaurès.

Restant à votre écoute si besoin, je vous remercie de votre engagement quotidien dans la continuité pédagogique de vos enfants.

J. Balayer (Directrice)